

Appel à projet « Soutenir les SIAE dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables » du Fonds SEA pour la transition des territoires : 10 lauréats retenus

Suite à l'appel à projets lancé en juillet 2022, le Fonds SEA pour la transition des territoires, porté par LISEA, concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) et MESEA, mainteneur de la ligne, a retenu 10 projets lauréats, acteurs de l'insertion par l'activité économique sur les six départements traversés par la LGV. Ces structures vont désormais pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier dans la réalisation de leurs projets pour un montant total de 300 000 euros. Les projets se dérouleront sur les deux prochaines années.

Le Fonds SEA pour la transition des territoires est doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros pour la période 2021-2026, provenant de dotations de LISEA et de MESEA. Avec pour objectif principal d'accompagner les territoires concernés par la LGV SEA dans leur transition écologique et solidaire, le Fonds SEA entend soutenir des projets visant : la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'insertion sociale et professionnelle. Deux secteurs d'activité sont ainsi concernés par les actions du Fonds SEA : l'agriculture et le bâtiment.

Construit en étroite collaboration avec [INAE](#), cet appel à projets vise à soutenir les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) impliquées dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables. INAE, Inter réseaux de l'insertion par l'activité économique, représente, fédère et accompagne les 455 SIAE de Nouvelle Aquitaine, aussi bien dans la professionnalisation de leurs permanents, que dans la structuration de filières professionnelles et la modélisation économique de nouveaux supports d'activité, tels que, l'économie circulaire.

Dix projets ont été retenus par le Conseil d'Administration du Fonds SEA parmi lesquels sept ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et trois entreprises d'insertion (EI) dont les compétences vont de la déconstruction, à la valorisation (recyclage, réemploi, transformation, etc.) des matériaux du bâtiment.

Le choix qui s'est porté sur ces 10 projets spécifiques, traduit l'engagement que prennent, sur le long terme, LISEA et MESEA auprès des territoires traversés par la LGV SEA et conforte l'ambition du Fonds SEA de participer à l'accélération de leur transition écologique, énergétique et solidaire. Une action concrète qui s'inscrit pleinement dans la feuille de route régionale Néo Terra et répond aux engagements de la France dans le cadre du Pacte Vert européen, de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Les 10 lauréats sont : les Ateliers du Réemploi et de la Qualification de Cenon (Gironde), Rcub (Gironde), les Chantiers peupins (Deux-Sèvres), Entraide et Solidarités (Indre-et-Loire), le SAS (Charente-Maritime), les Compagnons bâtisseurs de Nouvelle-Aquitaine (Gironde), Raivalor (Deux-Sèvres), VALO'33 (Gironde), Vienne et Moulière Solidarité (Vienne), la Fabrique de Guyenne (Gironde).

« Avec le Fonds SEA pour la transition des territoires, LISEA et MESEA entendent poursuivre leurs actions en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social, en accompagnant les territoires à relever le défi de la transition écologique et solidaire. Deux enjeux majeurs de notre société et une démarche qui prend tout son sens dans le soutien de projets d'acteurs locaux. », Hervé le Caignec, Président du Fonds SEA.

A propos du Fonds SEA pour la transition des territoires : Créé en 2021 à l'initiative de [LISEA](#), concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA), et de [MESEA](#), mainteneur de la ligne, le [Fonds SEA pour la transition des territoires](#), est doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros jusqu'en 2026. Il a pour vocation de soutenir des projets en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité. Le Fonds SEA concentre son action sur les enjeux de transition écologique et solidaire des secteurs de l'agriculture et du bâtiment. En 2022, 1 M€ sont alloués en faveur du bâtiment durable. Son action intervient en cohérence avec les politiques publiques et en complémentarité avec les dispositifs d'accompagnement existants. Il traduit l'engagement que prennent, sur le long terme, LISEA et MESEA auprès des acteurs des territoires traversés par la LGV SEA.

Contact Presse

Victoria SACX - Responsable médias et réputation - victoria.sacx@lisea.fr - 07 52 60 06 7